

novembre 2016

RAPPORT DU PRESIDENT

Chers membres de l'assemblée générale de la Commission Tripartite Romande, Mesdames et Messieurs, chères et chers collègues,

Vous avez entre les mains le cinquième rapport de la Commission Tripartite Romande.

Ce rapport concerne la période allant du 26 novembre 2015, date de la précédente AG jusqu'au 17 novembre 2016, date de la présente AG.

1 Assemblée Générale, une séance plénière et 3 séances du Comité ont jalonné cette période.

Le montant des cotisations est toujours de Frs 50.-. Seules 18 organisations ont versé leur cotisation en 2016. Elles étaient 27 à l'avoir fait en 2015. Vu ces circonstances, le Comité a décidé d'envoyer un courrier, à l'occasion de l'envoi des cotisations à l'automne 2016, expliquant ce qu'est la Commission tripartite romande et ce qu'elle fait. Nous espérons que ce courrier incitera plus de participants à payer leurs cotisations.

Les comptes de l'association présentent au 30 juin 2016 un solde à disposition de Frs 6'308.15, aucune contribution n'ayant été versée pour une recherche en 2015-2016.

Lors de la précédente AG 2015, un point avait été soulevé concernant l'utilisation de l'argent de la Commission tripartite romande. Le Comité s'est penché sur la question et étudie l'idée de s'associer à un projet, d'organiser une journée thématique ou d'organiser des conférences, par exemple lors d'une Assemblée générale qui serait plus longue, avec buffet et une invitation de participants plus large. Nous ne voulons pas que l'association thésaurise de l'argent qui, finalement n'est pas utilisé. Dans cette perspective, le Comité va aussi devoir se poser une question de fonds : faut-il en réalité maintenir des cotisations ? Bref, plusieurs réflexions que le Comité va entreprendre en 2017.

Lors de la séance de la commission du 21 avril 2016, nous avons eu l'occasion d'entendre deux conférences passionnantes. L'une a été donnée par Mme Parpan-Blaser de la FHNW, venue parler de l'innovation sociale générée par la recherche, l'autre par Mme Paola Richard-de Paolis venue présenter son regard après 28 ans à la direction de l'EESP, peu avant son départ à la retraite. Par la suite, les nouvelles personnes engagées à la direction de trois HETS, seront invitées à la commission tripartite romande pour exposer leurs visions et pouvoir rencontrer les membres. Il s'agit de Nicole Langenegger-Roux pour Sierre, Elisabeth Baume-Schneider pour Lausanne et de Joël Gapany pour Fribourg. Chacune d'elles sera invitée à venir à une séance de la Commission. Je reste persuadé de l'utilité des échanges qui ont lieu au sein de la tripartite et nous allons œuvrer à les maintenir.

Pierre-Alain Uberti

Président